



# ViniCard

Carte prépayée Prepaid card





# Maeva

sur le réseau Vini

Nous vous remercions d'avoir choisi la Vinicard pour découvrir le réseau Vini.

## **Téléphonez sans attendre !**

Un crédit de communication est inclus dans votre kit et vous permet d'appeler, d'envoyer un SMS ou de naviguer sur internet immédiatement.

Votre crédit est utilisable pendant 1 mois.

Au-delà de cette période, votre Vinicard reste valable pendant 3 mois, au cours desquels vous restez joignable et pouvez recharger.



## Mise en service

- Détachez la carte SIM de son support. (Conservez ce support car il mentionne le code PUK)
- Insérez-la dans votre téléphone portable.
- Allumez votre téléphone.
- Entrez votre code PIN qui est le 0000 (par défaut).

Le code PIN est un code confidentiel à 4 chiffres qui protège l'accès à votre téléphone. Nous vous conseillons de le changer (consultez le mode d'emploi de votre téléphone).

Dès que s'affiche **VINI** sur l'écran, vous êtes connecté au réseau Vini : vous pouvez passer et recevoir des appels.

### ATTENTION

**3 codes PIN faux** = le téléphone est bloqué.

→ Entrez le code PUK à 8 chiffres qui est indiqué sur le support de la carte SIM.

**10 codes PUK faux** = la carte SIM est perdue.



## Les services inclus

### → Les appels

**Les appels en Polynésie** : composez les 8 chiffres du numéro de votre correspondant puis appelez.

**Les appels vers l'international et à l'étranger\*** : composez le « + » puis l'indicatif du pays et enfin le numéro de votre correspondant puis appelez.

### → Les SMS

- L'envoi de SMS est décompté de votre crédit.
- Vous pouvez envoyer des SMS vers l'international et en étant à l'étranger\* (Composez le « + » suivi de l'indicatif du pays destinataire, puis le numéro de votre correspondant).

### → Internet Mobile

Vous pouvez naviguer sur le web et profiter du réseau mobile 3G de Vini avec un smartphone compatible.

**L'usage d'Internet est décompté de votre crédit.  
Cet accès à Internet est possible dans les limites :**

- du montant du crédit disponible
- de la période de validité associée à ce crédit
- de la zone de couverture du réseau Vini

## Bonus de bienvenue

Du crédit utilisable en SMS ou Internet Mobile est offert en bonus à l'achat de votre kit et lors de vos rechargements en fonction du montant rechargé.

Le crédit utilisé en SMS est valable en Polynésie française vers les mobiles du réseau Vini.

**Le crédit bonus pourra être reporté 1 seule fois par rechargement.**



## Les services en plus

### → SMS Fidélité

Si vous êtes adhérent Vini'Ura, consultez votre encours de points en envoyant **FID** par SMS au **7100**.

### → SMS Conso

- Suivez votre consommation gratuitement et à tout moment en Polynésie française. Envoyez **CONSO** au **7100**.
- A l'étranger, tapez sur votre mobile le code **\*223#** suivi de la touche Appel.

→ Le **87391222** pour recharger sa carte, connaître son numéro, modifier sa langue et accéder aux informations sur le service.



→ Le double appel, le signal d'appel, le renvoi d'appel\*\*.

→ La messagerie vocale au **753\*\*\***.

→ Composez le **223 \*** pour connaître votre **encours de consommation** et la **durée de validité de votre crédit**.

(Service facturé au tarif en vigueur)



\*Liste des opérateurs partenaires et tarifs sur le site [www.vini.pf](http://www.vini.pf) ou au 3950

\*\* L'accès à ce service est gratuit, mais la partie renvoyée est facturée au tarif en vigueur.

\*\*\* Accessible en Polynésie française même lorsque votre crédit est épuisé.

## Autres services : SMS APL - MOI

### → Vous avez besoin de crédit\*?

Avec **SMS APL-MOI**, continuez à communiquer en envoyant par SMS\*\* au **7050** le numéro de mobile Vini d'un de vos amis. Ce dernier recevra un SMS lui demandant de vous rappeler.

\*Crédit inférieur à 20 F, dans la limite de 10 SMS par mois.

\*\*Envoi gratuit du SMS au 7050 en local.





## SOS crédit

### Ne tombez plus en panne de crédit !

Quand vous n'avez pas assez de crédit, souscrivez immédiatement au service en envoyant «**SOS crédit**» au **7100** (envoi gratuit en local).

### Comment ça marche ?

Chez Vini nous sommes avec vous en cas de besoin ou dans les moments urgents. C'est pourquoi avec SOS CREDIT nous vous faisons une avance de 200 F. Lors de votre prochain rechargement, 200 F + 20 F de frais vous seront déduits.

### BON A SAVOIR:

- Ce service est disponible uniquement pour les clients de la gamme prépayée et les forfaits bloqués
- Envoi du SMS au 7100 est gratuit en local





## Le rechargement

Achetez une des différentes recharges Vini distribuées dans plus de 200 points de vente en Polynésie française.

### → Comment faire ?

- Gratter la zone grise située au verso de la carte pour découvrir votre code de rechargement à 14 chiffres.

- **Composez le 87391222 et suivez les instructions qui vous sont données.**

- Une fois le rechargement effectué, vous recevrez un SMS vous notifiant votre nouveau crédit et sa durée de validité.

#### **SAISIE DE CODES ERRONÉS**

Si vous composez plusieurs codes de rechargement erronés, votre Vinicard sera bloquée. Appelez le Service Clients Vini au **3950** pour pouvoir la recharger à nouveau.



## Rechargement

→ Rechargez à tout moment et sans vous déplacer avec le rechargement en ligne - 24h/7j :

Connectez-vous sur [www.vini.pf](http://www.vini.pf), cliquez sur la rubrique «**Recharger ma ligne**» et suivez les instructions.

**Recharger une ligne**

\* Numéro de Vini : 87 26 21 04

\* Montant du crédit principal : 5000

\* Montant du crédit SMS ONLY : Aucun SMS ONLY

Message personnel : joyeux anniversaire ma nièce adorée Tatie MIMI

Adresse Email :

**Commander** Paiement sécurisé

## Vini-MONDE

### → Emettre un appel depuis l'étranger

Composez le «+» suivi de l'indicatif du pays destinataire, puis le numéro de votre correspondant.

Ex: +689 suivi du numéro d'appel pour la Polynésie française  
+33 suivi du numéro d'appel pour la France

### → Recevoir un appel à l'étranger

• **Pour activer** la réception d'appel: Composez le code \*351\*0000# puis validez avec la touche 'Appeler'

• **Pour bloquer** la réception d'appel depuis l'étranger: Composez à nouveau le code #351\*0000# puis validez avec la touche 'Appeler'

## RECHARGEMENT DEPUIS L'ETRANGER

• A l'aide d'une carte bancaire:  
- Connectez-vous sur votre Espace Clients (<https://clients.vini.pf/portal/>) et suivez les instructions

• A l'aide d'une recharge Vini:  
- Taper le code \*87391222\* + 14 chiffres de rechargement + # + touche Appel (**service gratuit**)

\*Retrouvez la liste de nos opérateurs partenaires et tarifs sur le site [www.vini.pf](http://www.vini.pf) ou au 3950



## Validité et tarification de votre Vinicard

Vous disposez de 2 durées de validité :

- Celle de votre crédit d'appels (pour appeler et recevoir des appels).
- Celle de votre Vinicard (pour continuer à être joignable et conserver votre numéro de téléphone portable).

### → La validité de votre Vinicard avant le rechargement

A l'achat du kit de connexion, **la validité de votre crédit est de 1 mois.**



Quand vous ne pouvez plus appeler, votre **Vinicard reste valable 3 mois.** Pendant cette période vous restez joignable et vous pouvez recharger.

Pour appeler

jusqu'à 1 mois

Pour recevoir des appels

jusqu'à 3 mois

← RECHARGEZ À TOUT MOMENT →

### → La validité de votre Vinicard après le rechargement

Chaque fois que vous rechargez votre carte, la durée de validité du crédit est prolongée en fonction de la durée indiquée sur votre recharge, de 15 à 30 jours.

Cette durée se cumule dans la limite de 3 mois.  
A la fin de cette période d'utilisation du crédit,  
**vous restez joignable de 3 à 6 mois** en fonction  
de ce qui est indiqué sur votre recharge.

→ **A l'approche de l'épuisement de votre crédit  
ou sa date limite d'utilisation, Vini vous alerte  
par SMS.**

#### **BON PLAN !**

S'il vous reste du crédit de communication,  
celui-ci s'ajoute à votre nouvelle recharge.

Retrouvez la liste de nos opérateurs  
partenaires et tarifs sur le site **www.vini.pf**  
ou au **3950**



## Remplacement de carte SIM

Votre mobile a été égaré ou volé ? Vous pouvez demander le remplacement de votre carte SIM en conservant votre numéro d'appel, votre crédit restant, votre date de validité ainsi que les services utilisés.

- Comment faire ?

Rendez-vous dans l'une de nos boutiques Vini ou Tahiti Phone, ou appelez au **39 50** pour plus de renseignements.

- A quel prix ?

1 500 F TTC par remplacement et gratuit pour les cartes SIM de + de 2 ans à partir de la date d'activation de la Vinicard.





## How to get started

- Remove the SIM card.
  - Insert the SIM card.
  - Turn on your mobile phone.
  - Enter the PIN (Personal Identification Number) «0000». We advise you to set your 4 digits PIN to secure your account. Once «Vini» appears on the screen, you are connected.
- 
- Dial **87391222** to get your phone number by SMS.

### IMPORTANT INFORMATION

**3 incorrect PIN** = Phone locked. Enter the PUK code

→ The PUK code is a number unique to your SIM card.

It is used to prevent unauthorized use of your account, and keep your SIM details safe.

After **10 attempts** of the PUK code, **your SIM card will lock and you need to replace it.**

### → How to make calls

**Local calls:** Dial the number directly.

**International calls:** Dial "+" then the country code followed by the number.

Incoming calls are free, only your outgoing calls are charged.

### A number to remember: 87391222 !

Available **24 / 7**, this number helps you manage your Vinicard.

→ Dial **87391222** and follow the instructions:

Press **1** to refill.

Press **2** to get your phone number.

Press **3** to change the language.

Press **4** to call the customer service.

→ **How to refill your account?**

You can buy different refill cards either at your hotel reception or visit one of 200 resellers in French Polynesia.



→ **How to use the refill card?**

- Scratch the grey area to discover the **14 digits refill code**. Dial **87391222** and follow the instructions.

Your new account balance and call credit expiry date will be confirmed by SMS.

### Be careful !

If you enter wrong refill codes several times your Vinicard will be invalid. Call customer care on 39 50 and we'll help you out.



## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION VINICARD Ed. Oct 2017

Le présent document a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la S.A.S. VINI (ci-après VINI) fournit des services de radiotéléphonie publique numérique au titulaire d'une carte SIM prépayée VINICARD. Les relations entre les parties sont régies par les présentes Conditions Générales d'Utilisation et les éventuelles Conditions Particulières rattachées à des offres spécifiques, avec lesquels elles forment un tout indivisible. Les Conditions Générales et particulières disponibles en ligne depuis le site internet [www.vini.pf](http://www.vini.pf) prévalent sur les documents imprimés.

VINICARD est une marque déposée par VINI, son utilisation par un tiers sans autorisation préalable écrite est interdite sous peine de poursuites judiciaires et sans préjudice de dommages et intérêts. Les présentes Conditions Générales font application des lois et règlements en vigueur en Polynésie française notamment du cahier des charges de VINI autorisant l'exploitation d'un service de téléphonie mobile. Les relations entre le titulaire et VINI, au titre du Service VINICARD, sont contractuellement indépendantes du terminal pouvant accueillir la carte SIM VINICARD remise au titulaire.

### Article 1 : DEFINITIONS

**Fiche de renseignement** : Document rempli et signé par le Titulaire préalablement à l'activation du Service par VINI.

**Offre VINICARD** : offre de radiotéléphonie prépayée utilisant le réseau VINI et nécessitant l'utilisation d'une Carte SIM VINICARD.

**Pack Prépayé** : coffret contenant un terminal et une carte SIM VINICARD permettant d'accéder au Service.

**Recharge** : carte à gratter contenant quatorze (14) chiffres à composer sur son téléphone portable et permettant de donner du crédit à son compte.

**Réseau VINI** : aire de couverture du système de radiotéléphonie numérique de la S.A.S. VINI. Des précisions concernant le Réseau VINI sont mises à la disposition du Titulaire par VINI dans les Boutiques VINI et sur le site internet [www.vini.pf](http://www.vini.pf).

**Service** : permet d'accéder au Réseau de VINI pour émettre et recevoir des appels locaux, internationaux en Polynésie française ou depuis l'étranger en itinérance, ainsi qu'à l'ensemble des services disponibles définis dans la Grille Tarifaire établie par VINI et consultable sur le site [www.vini.pf](http://www.vini.pf).

**Titulaire** : personne majeure ayant souscrit à l'Offre VINICARD et titulaire de la ligne associée à la VINICARD.

**VINICARD** : carte SIM (Subscriber Identification Module) prépayée qui permet au Titulaire d'accéder au Service et à VINI d'identifier le Titulaire de la ligne. Elle est associée à un numéro d'appel attribué par VINI. Selon l'offre souscrite, elle peut comprendre un crédit de communication initial.

## Article 2 : PRESENTATION DE L'OFFRE

L'Offre VINICARD est matériellement et contractuellement indépendante du terminal conçu pour accueillir la VINICARD remise au Titulaire.

Le Titulaire du kit de connexion VINICARD peut émettre et recevoir des appels locaux et internationaux dans la zone de couverture du Réseau VINI ou depuis l'étranger en itinérance auprès d'opérateurs partenaires de VINI et aux conditions décrites dans la Grille Tarifaire consultable sur le site internet [www.vini.pf](http://www.vini.pf), conformément aux dispositions des accords d'itinérances conclus par VINI.

Ces communications sont possibles dans les limites : du montant de crédit de communications prépayées affecté au compte rechargeable du Titulaire ; de la période de validité (cf. art. 3.3) associé au crédit de communications prépayées.

L'Offre VINICARD permet l'émission d'appels sous réserve de leur prépaiement complet (à l'exception des appels d'urgence qui sont gratuits et accessibles même lorsque le crédit est épuisé) et conformément aux stipulations ci-après : il appartient au Titulaire de veiller à ce que son compte soit suffisamment crédité afin de ne pas s'exposer à une interruption d'appel en cours liée à l'épuisement de son crédit de communication ;

le Titulaire est invité par VINI via le serveur vocal à créditer son compte rechargeable de communications prépayées lorsque le solde de celui-ci atteint un seuil plancher. Ce seuil est défini en fonction du crédit de communication restant et des

tarifs en vigueur. Le Titulaire a la faculté de connaître à tout moment le solde de son compte rechargeable en composant le numéro court indiqué à cet effet dans le guide d'utilisation (consultation payante).

Conformément à une demande ministérielle, le Titulaire s'engage à communiquer son identité au moment de l'achat de sa VINICARD, en présentant l'original et/ou une copie de sa pièce d'identité valide, et en remplissant le formulaire de renseignement dûment signé.

Si ces formalités n'ont pas été effectuées au moment de l'achat de sa VINICARD, le Titulaire s'engage à envoyer par tout moyen une copie recto verso de sa pièce d'identité et le formulaire de renseignement dûment complété et signé dans les trente (30) jours à compter de l'activation de sa ligne. A défaut, VINI suspend le Service sous trente (30) jours.

Le Titulaire s'engage à prévenir VINI de tout changement d'adresse dans un délai maximum de trente (30) jours. A défaut, le Titulaire ne pourra s'en prévaloir auprès de VINI, pour quelque cause que ce soit.

En cas de perte, vol, incompatibilité ou dysfonctionnement, VINI s'engage, sous réserve de la vérification de l'identité de son Titulaire, à procéder au remplacement de la VINICARD au tarif figurant dans la Grille Tarifaire.

### **Article 3 : UTILISATION DU SERVICE VINICARD**

#### **3.1 – Achat**

La VINICARD est associée à un compte rechargeable de communications prépayées. Elle est vendue avec un crédit initial, et le cas échéant avec un bonus de SMS (Short Message Service) ou Data et/ou l'option SMS illimités Soir & Week-ends utilisable uniquement en local vers les mobiles du réseau VINI. Le crédit initial et le bonus SMS/Data doivent être utilisés dans la limite de trente (30) jours à compter de l'activation du compte prépayé, sous peine de perdre le montant de crédit non utilisé. L'activation du compte s'effectuera automatiquement lors de l'émission par le Titulaire, de sa première communication.

Cette carte est également associée à un numéro d'appel, divulgué au titulaire lors de son premier appel par le biais d'une annonce vocale et d'un message SMS.

#### **3.2 – Rechargement**

Le Titulaire peut créditer le compte prépayé associé à sa VINICARD à tout moment durant la période active de ce compte. Il peut à cet effet soit :

- utiliser une ou plusieurs Recharges en se conformant aux instructions contenues dans le guide édité par VINI et à l'attention des utilisateurs du Service VINICARD (ci-après le « Guide d'utilisateur »). Une Recharge est valable trois (03) ans conformément à la date d'expiration figurant à son dos. Au-delà de ce délai, elle ne pourra plus être utilisée par le client ;
- utiliser sa carte bancaire en s'identifiant sur le site [www.vini.pf](http://www.vini.pf), après inscription

préalable via l'Espace Clients et ce conformément aux Conditions Spécifiques d'utilisation du service de Rechargement en ligne ;

se présenter dans un point de vente VINI disposant des équipements permettant le rechargement à distance de sa VINICARD.

Le solde du compte prépayé est alors augmenté de la valeur du crédit de communication prépayé associé à la carte de rechargement VINI.

#### **3.3 – Validité du compte, de la VINICARD et du Pack Prépayé**

La durée de validité d'un crédit initial de communication est de trente (30) jours à compter du premier appel vers le Guide vocal ou vers un correspondant. Chaque rechargement prolonge la durée de validité du crédit du titulaire en fonction du temps indiqué au dos de la Recharge, sans pouvoir excéder la limite de quatre-vingt-dix (90) jours. Tout crédit de communications prépayées obtenu par l'achat d'une Recharge est automatiquement et irrévocablement perdu s'il n'est pas utilisé pendant sa période de validité qui est indiquée au dos de la Recharge.

A compter de l'épuisement ou de l'échéance de son crédit de communications prépayées, le titulaire dispose d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour créditer le compte prépayé associé à sa VINICARD. Pendant ce délai, le Titulaire peut néanmoins continuer à recevoir des appels sur son terminal. Il peut appeler :

- le Guide vocal pour procéder au rechargement de son compte ;

- le Service Clients VINI ;

- les numéros d'urgence ;

Il peut également consulter sa messagerie vocale à partir d'un téléphone fixe (cf.

Guide d'utilisation).

A l'expiration de ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours et à défaut de recharge-ment, la mise à disposition par VINI du numéro d'appel attribué au Titulaire cesse définitivement, le compte prépayé rechargeable est clos et il est définitivement mis fin aux relations entre les parties.

La VINICARD est valable trois (03) ans conformément à la date d'expiration figu-rant à son dos. Au-delà de ce délai, elle ne pourra plus être utilisée par le client.

#### **3.4 – Blocage de la VINICARD**

Au bout de trois (3) entrées erronées du code PIN (Personal Identification Num-ber), la VINICARD se bloque provisoirement et demande d'entrer le code PUK (Personal Unlocking Key) qui lui est associé. Au bout de dix (10) entrées erronées de code PUK, la carte SIM VINICARD se bloque définitivement. Ces codes (PIN et PUK) sont remis avec le kit de connexion. Il est rappelé au Titulaire qu'il est la seule personne à posséder ces codes et qu'il est responsable de leur utilisation. En cas de perte ou de vol de ces derniers, il sera seul responsable du blocage de sa VINICARD.

#### **3.5 – Perte ou vol**

En cas de perte ou de vol de votre terminal, vous pouvez le faire bloquer en com-muniquant à VINI son numéro de série à quinze (15) chiffres (n°IMEI – International Mobile Equipment Identity) et en fournissant une copie du procès-verbal de perte ou de vol établi par les services de police. Pour connaître et noter dès maintenant votre n°IMEI tapez : \*#06#. Le numéro à quinze (15) chiffres apparaît sur l'écran

de votre terminal. Vous pouvez également le retrouver au dos du mobile, sous la batterie.

#### **3.6 – Bonus de SMS ou Data**

Des SMS ou de la Data peuvent être offerts en bonus à l'achat d'un kit de connexion ou lors des rechargements de crédit. Le nombre de SMS ou le volume de données (Mo) en bonus peuvent varier en fonction de l'offre ou de conditions spécifiques à une opération commerciale éventuelle. Les SMS ainsi que le volume de Data en Bonus sont valables uniquement en Polynésie française et s'agissant des SMS, uniquement vers les mobiles du réseau VINI.

Lors d'un rechargement, la part restante du Bonus SMS ou Data sera automati-quement reporté.

Si il n'est pas entièrement consommé, le bonus n'est pas reporté une seconde fois. Il est alors définitivement perdu.

#### **Article 4 : TARIFS DES SERVICES**

Les tarifs des services et les frais de mise en service ainsi que leurs modalités d'application font l'objet d'une Grille Tarifaire établie et mise à jour par VINI à l'intention de ses clients et consultable sur le site [www.vini.pf](http://www.vini.pf). Ces tarifs sont sus-ceptibles d'évoluer.

#### **Article 5 : OBLIGATIONS DU TITULAIRE**

Le Titulaire et l'utilisateur s'il est différent, s'engage à :

- Présenter au vendeur qui en gardera une copie, une pièce d'identité valide et non altérée, lors de l'achat de la VINICARD ou du Pack Prépayé ;
- Remplir la Fiche de renseignement dûment signée ;
- Utiliser un terminal de radiotéléphonie agréé mis sur le marché conformément à la réglementation en vigueur et permettant de recevoir une VINICARD ;
- Utiliser le réseau VINI conformément aux lois et règlements en vigueur en Polynésie française et aux prescriptions de VINI ;
- Ne pas céder sa VINICARD et son numéro d'appel à une tierce personne sous peine d'engager sa responsabilité ;
- Ne pas utiliser la VINICARD pour proposer une offre commerciale à un tiers, plus largement le titulaire s'interdit toute utilisation commerciale de l'accès au réseau VINI qui est mis à sa disposition, notamment en permettant à des tiers d'accéder au réseau VINI moyennant une contrepartie notamment financière.

Tout usage frauduleux ou contraire aux présentes conditions de la VINICARD engage la responsabilité personnelle du Titulaire. Le Titulaire identifié est seul responsable de l'exécution de l'ensemble des obligations souscrites au titre du présent contrat et plus particulièrement de l'utilisation et de la conservation de la VINICARD, dont il s'interdit toute duplication.

#### **Article 6 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE VINI**

**6.1** – VINI et ses distributeurs agréés s'engagent à délivrer une VINICARD, ainsi que le code PIN et le numéro d'appel qui lui sont associés. VINI ouvre l'accès aux services de base et aux options choisis à compter de la réception :

- de la Fiche de renseignement dûment complétée et signée par le Titulaire ;
- des pièces justificatives fournies par le Titulaire.

**6.2** – VINI est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche du Service VINICARD. VINI prend toutes les dispositions communément adoptées par les professionnels en la matière pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services proposés. Sa responsabilité ne sera pas engagée :

- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation ;
- en raison de perturbations causées par des travaux d'entretien, de renforcement, de réaménagement ou d'extension des installations de son réseau.

**6.3** – VINI s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires, dans l'état des techniques existantes, en vue d'assurer la sécurisation des accès au réseau et de prévenir les accès frauduleux au réseau.

**6.4** – Le Service peut être perturbé, ce que le titulaire accepte lors de l'achat de la VINICARD ou du Pack Prépayé. En conséquence, VINI ne peut être tenu responsable :

- des aléas de propagation des ondes électromagnétiques,

de la cessation de la licence d'exploitation du Service sur décision de l'autorité publique ;

de la modification du numéro d'appel, suite à des contraintes techniques ;  
de l'installation et du fonctionnement des terminaux utilisés par le Titulaire et non fournis par VINI ;

En cas de force majeure au sens de la jurisprudence ;

En cas d'insuffisance de couverture du réseau VINI.

**6.5** – VINI ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation, par le Titulaire ou ses correspondants, du Service ou des services additionnels pour lesquels il a opté, ou en cas de mauvaise utilisation de la VINICARD.

**6.6** – VINI ne saurait, en aucun cas, être tenue de réparer d'éventuels dommages ou préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, subis dans le cadre de l'utilisation du Service de base radiotéléphonie publique tels que, par exemple, des pertes de clientèle, de chiffre d'affaires et plus généralement toutes autres pertes ou dommages, quelle qu'en soit la nature, ne pourra donner lieu à aucune compensation, notamment financière, de la part de VINI.

**6.7** – De même, VINI ne pourra être tenue pour responsable vis-à-vis du titulaire, des conséquences que pourraient avoir le vol et/ou la perte de sa VINICARD, de son Pack Prépayé ou de ses Recharges.

**6.8** – VINI n'a aucune obligation de fournir au titulaire de la VINICARD le détail des communications passées.

**6.9** – VINI ne pourra être tenue pour responsable de blocage de la VINICARD suite

à l'entrée par l'utilisateur de codes PIN puis de codes PUK erronés ou de dix-huit (18) tentatives de rechargements erronées.

#### **Article 7 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

VINI prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies dans le cadre de la souscription à l'Offre VINICARD, ainsi que celle recueillies lors du traitement de l'utilisation des Services par le Titulaire, font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par VINI ou ses prestataires pour la gestion du compte du Titulaire, et le cas échéant, pour toute opération de marketing direct, quel que soit le média utilisé, réalisée par VINI pour informer le Titulaire. Ce dernier peut exercer son droit individuel d'accès, de rectification, d'information complémentaire et, le cas échéant, d'opposition, auprès de VINI. A cet effet, il devra fournir à VINI ses noms, prénoms, numéro d'appel ainsi qu'une copie de sa carte d'identité et préciser l'adresse à laquelle il souhaite recevoir la réponse de VINI.

VINI se réserve par ailleurs le droit, sauf avis contraire du Titulaire, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des tiers, notamment à des cabinets d'étude de marché et instituts de sondage et ce, exclusivement à des fins d'étude et d'analyse, ou à des sociétés dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations de marketing direct par voie postale ou électronique.

Appelez gratuitement le **3950\***  
un conseiller Vini  
est à votre disposition  
pour répondre à vos questions.

Du lundi au jeudi : 07h30 – 17h30  
vendredi : 07h30 – 17h00  
samedi : 08h00 – 12h00

VINI SAS  
BP 440 Papeete

[www.vini.pf](http://www.vini.pf)  
[www.corporate.vini.pf](http://www.corporate.vini.pf)  
[www.facebook.com/vinitahiti](http://www.facebook.com/vinitahiti)

